

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU 27 JUIN 2023**

MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE PRÉSENTS :

Représentants des Habitants :

Madame DUBOIS Françoise, Présidente du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur GIRAULT Jean.

Madame GUILLOU Jocelyne.

Madame GOUSSET Annick.

Madame ORIA Yvette.

Représentant des Familles :

Monsieur BOISSAYE Daniel, Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale.

Représentante des Représentants Légaux :

Madame ROILAND Brigitte.

Représentant du personnel Syndicat SUD Santé Sociaux :

Madame LEBIGRE Sylvie.

Représentant du Conseil d'Administration :

Monsieur CRAVENAUD Michel, Conseiller Municipal.

Représentante des bénévoles accompagnant les personnes accueillies :

Madame TORNE Liliane, Association VMEH.

Représentante des membres de l'équipe médico-soignante :

Madame GIRAULT Louise, Cadre Supérieur de Santé Paramédical.

MEMBRES INVITÉS PRÉSENTS :

Monsieur ESSALHI, Directeur ; Madame PIRO-MAHÉ, Directeur Adjoint ; Madame DEIBER, Responsable des Finances ; Madame ROY, Accueil-Communication ; Madame DESMARES, Assistante de Direction ; Madame JARNOUX, Ergothérapeute ; Madame HUAULT, Diététicienne ; Monsieur FANDO Guy, Conseiller Municipal ; Madame DULONG, Représentante du CDCA.

MEMBRES EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Docteur SCHMITT, Médecin-coordonnateur, donne pouvoir à Madame GIRAULT, Représentante des membres de l'équipe médico-soignante.

MEMBRES EXCUSÉS : Madame CHEVRIER, Représentante des Habitants ; Monsieur GIRAULT, Représentant des Habitants ; Madame ORIA, Représentante des Habitants ; Madame LOINTIER-GOLD, Représentante des Familles.

HABITANTS, FAMILLES ET PROCHES PRÉSENTS : cf. feuille d'émargement jointe au présent procès-verbal.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame DESMARES, Assistante de Direction.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Adoption du Procès-Verbal de la séance du 06 avril 2023
- 2) Questions des membres du Conseil de la Vie Sociale
- 3) Le Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU :
 - Présentation du mode opératoire « Accueil et élaboration du projet d'accompagnement personnalisé ».
 - Liste des Référents Institutionnels réactualisée en date du 12 juin 2023.

- 4) Axes de travail prioritaires et projets des services Animation – Restauration/Diététique – Psychologie – Ergothérapie
- 5) État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2023 (EPRD 2023) : Hébergement Permanent / Hébergement Temporaire
- 6) Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2021-2025 : Bilan des objectifs 2022
- 7) Indicateurs CPOM 2022 de la Résidence DEBROU
- 8) Rapport Médical 2022
- 9) Rapport d'activité 2022 du service de Psychologie
- 10) Rapport d'activité 2022 PASA et accompagnement non-médicamenteux
- 11) Rapport d'activité 2022 du service Animation
- 12) Rapport d'activité 2022 du Conseil de la Vie Sociale
- 13) Rapport d'application du principe de la laïcité au sein de la Résidence DEBROU – Année 2022
- 14) Résultats de l'enquête de satisfaction des Habitants 2023
- 15) Synthèse des événements indésirables pour l'année 2022
- 16) Synthèse des satisfactions, des observations, des plaintes et des réclamations des habitants, des familles et des proches pour l'année 2022
- 17) Amélioration de la Qualité de Vie des Habitants, des Familles et du Personnel de la Résidence DEBROU :
 - Investissements du Quotidien 2022 :
 - Évaluation des autolaveuses : Avis à recueillir
 - Évaluation de la transition LED : Avis à recueillir
- 18) Plan de sobriété énergétique de la Résidence DEBROU :
 - Point sur l'abaissement de la température de chauffage du bâtiment d'1°C passant de 22°C à 21°C.
 - Raccordement au réseau de chaleur de la Ville de Joué-lès-Tours.
- 19) Don de 5 000 € au profit de la Résidence DEBROU offert par Madame LEMONNIER-MAKHOTINE Brigitte, fille et nièce de deux habitantes de la Résidence DEBROU

La séance est ouverte à 14H40.

Madame La Présidente et Monsieur Le Vice-Président souhaitent la bienvenue à l'ensemble des membres et invités du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur accueille avec plaisir les habitants, les familles et proches présents au sein du public de ce Conseil de la Vie Sociale et les remercie pour leur présence. Il souhaite également la bienvenue au public qui assiste à la séance en distanciel, avec l'application Zoom.

Madame La Présidente cède la parole à Monsieur Le Vice-Président pour présider la séance du Conseil de la Vie Sociale de ce jour, mardi 27 juin 2023.



1- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 06 AVRIL 2023

Le procès-verbal de la séance du 06 avril 2023 a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 06 avril 2023.

Monsieur Le Vice-Président souhaite faire apparaître au procès-verbal de la séance du 06 avril 2023 la phrase suivante : « Monsieur Le Vice-Président quitte la séance du Conseil de la Vie Sociale à 17h00 et donne pouvoir à Madame ROILAND, Représentante des Représentants Légaux ».

Monsieur Le Directeur prend acte de la remarque de Monsieur BOISSAYE et indique que la correction sera apportée au procès-verbal de la séance du 06 avril 2023.

Aucune autre remarque n'étant apportée, le procès-verbal de la séance du 06 avril 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2- QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Monsieur Le Vice-Président rapporte que « depuis le dernier CVS du 06 avril 2023, nous avons pu réunir les familles une fois : le 06 juin, en présence de MMmes Roiland et Lointier-Gold, et de Mme Roy, personne-ressource représentant la Résidence., complétant au besoin les informations données par nous, et transmettant aussi les questions spécifiques individuelles aux responsables concernés sans attendre le CVS. »

- 1- « Nous avons eu la surprise de n'avoir aucune famille présente, alors que l'information avait été diffusée comme à l'accoutumée. »
- 2- « Nous nous sommes donc interrogés sur les raisons possibles :
 - a- influence des réunions d'informations des familles dans les Unités tout le mois de mai ?
 - b- de plus en plus d'informations disponibles pour les familles : site internet, circulaires régulières, rôle grandissant du Référent Institutionnel...
 - c- le jour ? l'horaire ? le contenu ? Mais lors des 2 dernières réunions (janvier et mars) 16 familles furent présentes (10+6) auxquelles nous avons pu donner des informations générales sur la Résidence, son fonctionnement, son personnel, ses valeurs, ses projets, et ses avantages comparés à la majorité des autres EHPAD français. et toutes nous ont remercié d'avoir organisé ces réunions, ce qui nous encourageait à continuer. »
- 3- Nous avons donc des propositions à soumettre au CVS :
 - a- une réunion par trimestre, le mois précédent le CVS, au lieu de deux ?
 - b- revoir la convocation avec un ODJ plus attractif : ex. aspects humains, matériels (manger mains), sociaux (la chaleur) ... ? Mais en gardant le contenu de base actuel qui donne satisfaction, collant aussi à l'actualité de la Résidence (pique-nique, plan canicule etc.)
 - c- ne cibler que les nouvelles familles en priorité ? (c'est là où les besoins sont les plus pressants)
 - d- changer jour et/ou horaire : par ex. un soir à 17h ? (beaucoup de proches travaillent)

« Merci donc d'avance pour vos réflexions, car le maintien de ses réunions nous paraît important, voire indispensable, si nous savons les adapter à l'évolution des besoins d'informations et d'échanges des familles. »

Monsieur Le Directeur remercie vivement Monsieur Le Vice-Président et tous les membres du Conseil de la Vie Sociale pour leur investissement auprès des habitants et des familles et les invite à poursuivre en ce sens.

Monsieur Le Directeur prend acte des différentes interrogations des représentants du Conseil de la Vie Sociale rapportées ci-dessus et confirme la réactivité et l'efficacité de l'ensemble des collaborateurs travaillant au sein de la Résidence DEBROU pour répondre aux demandes émanant des habitants, familles et proches.

Monsieur Le Directeur est favorable à ce qu'un ordre du jour des pré-réunions animées par les représentants du Conseil de la Vie Sociale soit établi, et est également favorable à ce que les jours et horaires de ces pré-réunions soient modifiés.

3- LE RÉFÉRENT INSTITUTIONNEL AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale le dispositif de Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU et rappelle la mise en ligne sur le site internet www.debrou.fr de deux vidéos tournées au sein de l'établissement.

Monsieur Le Directeur informe que la liste des référents institutionnels est actualisée en tant que de besoin, présentée lors de chaque Conseil de la Vie Sociale et affichée au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale la note de service N°2023-064 ÉVALUATIONS PROFESSIONNELLES 2024 ET PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES HABITANT(E)S DE LA RÉSIDENCE DEBROU.

Monsieur Le Directeur rappelle que dans le cadre de nos engagements pour assurer un accompagnement de qualité et personnalisé aux habitants de la Résidence DEBROU, chaque année, l'évaluation professionnelle des agents est une phase importante.

Pour l'année 2024 et suivantes, l'accent sera mis sur les projets d'accompagnement personnalisé réalisés par les référents institutionnels. Chaque agent devra produire les Projets d'Accompagnement Personnalisé des habitants dont il est référent.

Monsieur Le Vice-Président informe que lors des pré-réunions d'information du Conseil de la Vie Sociale, les familles et proches s'interrogent toujours sur le rôle du Référent Institutionnel.

Madame ROY rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale qu'à chaque nouvelle admission au sein de la Résidence DEBROU, il est remis dans le logement de l'habitant un carton d'information à l'attention de l'habitant et un carton d'information à l'attention de la famille précisant chacun l'identité du référent institutionnel.

Monsieur Le Vice-Président remercie Monsieur Le Directeur et Madame ROY pour toutes ces précisions et tient à souligner que cette initiative figure parmi l'un des points forts de l'établissement.

Madame DULONG, Représentante du CDCA félicite l'ensemble des référents institutionnels pour leur investissement car il s'agit ici, au sein de la Résidence DEBROU, d'une véritable expérimentation.

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service vie sociale – animation.

Monsieur Le Directeur rappelle que l'animation au sein de la Résidence DEBROU se situe au cœur des unités de vie.

Demain, mercredi 28 juin 2023, est organisé le grand pique-nique annuel, manifestation qui réunit chaque année un grand nombre de familles et proches aux côtés des habitants et du personnel. Cette année, 125 familles sont inscrites.

À la demande des représentants du Conseil de la Vie Sociale, Monsieur Le Directeur informe que, pour une meilleure identification, les programmes des animations des unités de vie apparaissent désormais selon un code couleur en fonction de l'unité de vie où se déroule l'animation. À moyen terme, Monsieur Le Directeur informe de l'annonce des animations du jour au micro, notamment lors du moment du déjeuner, au sein du restaurant de chaque unité de vie.

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame HUAULT, Diététicienne, pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service restauration-diététique.

Madame HUAULT informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'en lien avec le service vie sociale et animation, des petits déjeuners et goûters conviviaux ainsi que des repas à thèmes ont été organisés au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

Madame HUAULT informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de la stricte application de la loi *EGALIM* au sein de la Résidence DEBROU, à savoir, notamment :

- Information concernant les marchés de fourniture de pain biologique, de viande fraîche labellisée et de fruits et légumes frais,
- Réduction du gaspillage alimentaire et tri des biodéchets en vue de leur valorisation,
- Suppression du plastique à usage unique,
- Inscription de l'origine des denrées alimentaires sur les menus.

Tout au long de la période estivale et dans le cadre du plan national canicule, Madame HUAULT informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'au minimum, deux repas froids par semaine seront proposés aux habitants.

Madame HUAULT informe également les membres du Conseil de la Vie Sociale que la Commission des Menus s'est tenu le 23 juin dernier. L'ensemble des habitants ainsi que leurs familles et proches sont conviés à y participer notamment pour y exprimer leurs avis et préférences alimentaires dans le cadre de l'élaboration des menus.

Madame HUAULT ajoute qu'une séance de dégustation est proposée à tous les habitants lors de chaque commission des menus.

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame JARNOUX pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service Ergothérapie.

Dans le cadre de la continuité de l'Amélioration de la Qualité de Vie des Habitants, des Familles et du Personnel, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'elle intervient au sein de toutes les unités de vie selon un planning définit afin de proposer des actions de prévention des risques de chutes, des actions de prévention des escarres, des actions de réadaptation de la mobilité et des transferts etc. ...

Madame JARNOUX travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et en étroite collaboration avec les infirmiers et aides-soignants qui la sollicite notamment quant aux Projets d'Accompagnement Personnalisés des Habitants.

Aussi, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'elle participe, en lien avec SIEL BLEU, aux activités de gymnastique douce organisées tous les lundis après-midi au sein de l'espace Vie Sociale et Animation.

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service de psychologie.

Monsieur Le Directeur informe être en cours de recrutement d'une psychologue afin d'assurer le remplacement de Madame NEMOR qui était la psychologue référente au sein des unités de vie B1-Les Iris et B2-Les Dahlias.

Monsieur Le Vice-Président et les membres du Conseil de la Vie Sociale remercient les personnels paramédicaux pour leur professionnalisme et pour la présentation de leurs axes de travail prioritaires.

5- ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2023 (EPRD 2023) : HÉBERGEMENT TEMPORAIRE/HÉBERGEMENT PERMANENT

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2023 et fait lecture du rapport de présentation – budget exécutoire 2023.

Monsieur Le Directeur a le plaisir d'informer les membres du Conseil de la Vie Sociale du recrutement de Madame SEKRI Salma au poste de Gouvernante – Responsable des agents hôteliers à compter du mois de juillet 2023.

Monsieur Le Directeur informe que Madame SEKRI sera chargée d'assurer la satisfaction des habitants, des familles et des proches en supervisant l'action des agents hôteliers, en les accompagnant au quotidien et en assurant l'harmonisation des pratiques professionnelles en matière d'hôtellerie. À ce titre, Madame SEKRI Salma sera le lien entre les différents interlocuteurs institutionnels.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur l'EPRD 2023.

Avis n° 2023-009 : EHPAD DEBROU – État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2023

Il est procédé au vote de l'avis n° 2023 - 009.

En l'absence de remarque, l'EPRD 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

6- CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2021-2025 : BILAN DES OBJECTIFS 2022

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que ce point fera l'objet d'une présentation lors du prochain Conseil de la Vie Sociale du mois d'octobre 2023.

7- INDICATEURS CPOM 2022 DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que ce point fera l'objet d'une présentation lors du prochain Conseil de la Vie Sociale du mois d'octobre 2023.

8- RAPPORT MÉDICAL 2022

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que ce point fera l'objet d'une présentation lors du prochain Conseil de la Vie Sociale du mois d'octobre 2023, en présence du Docteur SCHMITT, Médecin coordonnateur.

9- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DU SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Le Rapport d'Activité 2022 du Service de Psychologie de la Résidence DEBROU a été communiqué aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente le Rapport d'Activité 2022 du Service de Psychologie et détaille l'organisation et les missions du Service de Psychologie.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du Rapport d'Activité 2022 du Service de Psychologie.

En l'absence de remarque, à l'unanimité, les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du rapport d'activité 2022 du service de psychologie de la Résidence DEBROU

10- RAPPORT D'ACTIVITÉ PASA ET ACCOMPAGNEMENT NON-MÉDICAMENTEUX

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Le Rapport d'Activité 2022 PASA et Accompagnement Non Médicamenteux a été communiqué aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente le Rapport d'Activité 2022 PASA et Accompagnement Non Médicamenteux aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du Rapport d'Activité 2022 PASA et Accompagnement Non Médicamenteux.

En l'absence de remarque, les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du Rapport d'Activité 2022 PASA et Accompagnement Non Médicamenteux, à l'unanimité.

11- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DU SERVICE ANIMATION

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Le Rapport d'Activité 2022 du service animation a été communiqué aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente le Rapport d'Activité 2022 du service animation.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du Rapport d'Activité 2022 du service animation de la Résidence DEBROU.

En l'absence de remarque, les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du Rapport d'Activité 2022 du service animation, à l'unanimité.

Avis n° 2023-010 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 : Rapports d'activité 2022 du service PASA, du service de psychologie et du service vie sociale et animation

Il est procédé au vote de l'avis n° 2023 - 010.

En l'absence de remarque, à l'unanimité, les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 : Rapports d'activité 2022 du service PASA, du service de psychologie et du service vie sociale et animation.

12- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Monsieur Le Directeur et Monsieur Le Vice-Président présentent le rapport d'activité 2022 du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur précise que la rédaction du rapport d'activité du Conseil de la Vie Sociale est une nouveauté apportée par le décret n°2022-688 du 25 avril 2022.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du Rapport d'Activité 2022 du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU.

En l'absence de remarque, les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du Rapport d'Activité 2022 du Conseil de la Vie Sociale, à l'unanimité.

Avis n° 2023-011 : Rapport d'activité 2022 du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU

Il est procédé au vote de l'avis n° 2023 - 011.

En l'absence de remarque, à l'unanimité, les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du rapport d'activité 2022 du Conseil de la Vie Sociale.

13- RAPPORT D'APPLICATION DU PRINCIPE DE LA LAÏCITÉ AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU – ANNÉE 2022

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente le rapport d'application du principe de la laïcité au sein de la Résidence DEBROU pour l'année 2022.

Avis n° 2023-012 : Rapport d'application du principe de la laïcité au sein de la Résidence DEBROU – année 2022

Il est procédé au vote de l'avis n° 2023 - 012.

En l'absence de remarque, à l'unanimité, les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du rapport d'application du principe de la laïcité au sein de la Résidence DEBROU pour l'année 2022.

14- RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION DES HABITANTS 2022

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les résultats de l'enquête de satisfaction des Habitants 2022.

Monsieur Le Directeur est heureux d'informer les membres du Conseil de la Vie Sociale que 98.70% des habitants répondants à l'enquête expriment une grande satisfaction générale.

15- SYNTHÈSE DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES POUR L'ANNÉE 2022

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame PIRO-MAHÉ.

La synthèse des évènements indésirables 2022 a été communiquée aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Madame PIRO-MAHÉ informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que ladite synthèse a été réalisée sur la base des feuilles d'évènement indésirable renseignées par l'ensemble du personnel, des habitants, des familles et des proches. Elle précise que cette feuille d'évènement indésirable est également disponible sur le site internet de la Résidence DEBROU.

Madame PIRO-MAHÉ présente la synthèse des évènements indésirables 2022 :

Au cours de l'année 2022, 585 évènements indésirables ont été déclarés :

- 138 évènements concernaient la sécurité des personnes et des biens ;
- 109 évènements concernaient les comportements ;
- 58 évènements concernaient les prestations hôtelières ;
- 32 évènements concernaient la prise en soins des habitants ;
- 15 évènements concernaient le droit des habitants ;
- 126 évènements concernaient des défaillances techniques ;
- 106 évènements concernaient des risques professionnels ;
- 1 évènement concernait la responsabilité sociétale des organisations.

Madame PIRO-MAHÉ rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que les feuilles d'évènement indésirable sont traitées quotidiennement en réunion de Direction et obtiennent toujours une réponse personnalisée de la part de Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur précise qu'il est important que chaque famille, chaque habitant et chaque membre du personnel continuent de déclarer tout évènement qui lui paraît indésirable afin de faire évoluer la politique de gestion des risques, d'investissement, d'achat, ainsi que l'ensemble des modes opératoires de la Résidence DEBROU.

16- SYNTHÈSE DES SATISFACTIONS, DES OBSERVATIONS, DES PLAINTES ET DES RÉCLAMATIONS DES HABITANTS, DES FAMILLES ET DES PROCHES POUR L'ANNÉE 2022

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame PIRO-MAHÉ.

La synthèse des satisfactions, des plaintes, des observations et des réclamations des habitants, des familles et des proches au titre de l'année 2022 a été communiquée aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Madame PIRO-MAHÉ présente la synthèse des satisfactions, des plaintes, des observations et des réclamations 2022.

Madame PIRO-MAHÉ explique que cette synthèse recense l'ensemble des échanges entre les habitants, les familles, les proches et la Résidence DEBROU.

Au titre de l'année 2022, 89 satisfactions, plaintes, réclamations et observations ont été formulées.

Madame PIRO-MAHÉ précise que chaque satisfaction, plainte, réclamation ou observation fait systématiquement l'objet d'une réponse personnalisée de Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur ajoute que cette synthèse constitue une base essentielle à la poursuite des objectifs de la Résidence DEBROU et à l'amélioration du service dû à nos aînés.

17- AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS, DES FAMILLES ET DU PERSONNEL DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que la Résidence DEBROU va être bénéficiaire d'une subvention dédiée aux investissements du quotidien 2022 dans les EHPAD pour un montant de 70 757.00 euros.

Monsieur Le Directeur informe que cette subvention participera à l'achat d'autolaveuses à conducteur accompagnant ainsi qu'au remplacement au sein des espaces de vie des éclairages néon et lampes fluo par des sources lumineuses à LED.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que le Comité Social d'Établissement, lors de sa séance du 26 juin 2023 a acté à l'unanimité que l'acquisition d'autolaveuses au sein de chaque restaurant et le remplacement des sources lumineuses fluo par des sources à LED améliorent la Qualité de Vie des Habitants et de leurs Proches tout en optimisant la Qualité de Vie au Travail des professionnels de la Résidence DEBROU.

Avis n° 2023-008 : Amélioration de la Qualité de Vie des Habitants, des Familles et du Personnel de la Résidence DEBROU : Investissements du Quotidien 2022 dans les EHPAD : Évaluation des autolaveuses et de la transition LED par les Représentants du Conseil de la Vie Sociale

Il est procédé au vote de l'avis n° 2023 - 008.

En l'absence de remarque, à l'unanimité, les membres du Conseil de la Vie Sociale actent que l'acquisition d'autolaveuses et le remplacement des sources lumineuses fluo par des sources à LED améliorent la Qualité de Vie des Habitants et de leurs Proches tout en optimisant la Qualité de Vie au Travail des professionnels de la Résidence DEBROU.

18- PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

- Point sur l'abaissement de la température de chauffage du bâtiment d'1°C passant de 22°C à 21°C.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que le premier bilan effectué par l'entreprise ENGIE est très positif.

- Raccordement au réseau de chaleur de la Ville de Joué-lès-Tours.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale du raccordement de l'établissement au réseau de chaleur de la ville de Joué-lès-Tours à travers sa chaufferie biomasse ce jour, le mardi 27 juin 2023.

19- DON DE 5 000 EUROS AU PROFIT DE LA RÉSIDENCE DEBROU OFFERT PAR MADAME LEMONNIER-MAKHOTINE BRIGITTE, FILLE ET NIÈCE DE DEUX HABITANTES DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur rappelle que Madame Brigitte LEMONNIER-MAKHOTINE, fille et tante de deux habitantes aujourd'hui décédées, a effectué un don de 2 500 euros destiné à l'ensemble du personnel de la Résidence DEBROU.

Par délibération n°2022-007 du Conseil d'Administration, ce don a été accepté le 25 avril 2022. Dans le parfait respect de la demande de la famille, l'avis de tous les agents et services de l'établissement a été sollicité pour déterminer l'utilisation et la répartition de cette somme de 2 500 euros, selon note de service diffusée le 21 février 2023 ; l'échéance pour le retour des réponses avait été fixée au 31 mars 2023.

Cinq propositions ont été recensées et soumises à Madame Brigitte LEMONNIER-MAKHOTINE, par courrier adressé le 5 juin 2023 afin qu'elle puisse décider de l'affectation finale de son si généreux don pécuniaire.

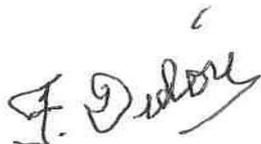
Le 11 juin 2023, Madame LEMONNIER-MAKHOTINE a répondu à cette sollicitation et, comme son courrier le présente, elle a choisi de répartir la somme de façon identique et équitable, par l'élaboration de bons cadeaux « DECATHLON », entre tous les personnels de la Résidence DEBROU ; ainsi, les agents présents en juin 2023 et dont l'activité professionnelle aura généré une fiche de paie au mois de juin 2023 seront bénéficiaires de ce bon cadeau.

Aujourd'hui, 205 agents ont travaillé au sein de la Résidence DEBROU et ont bénéficié de fiches de paie pour le mois de juin 2023 ; chacun de ces agents recevra donc un bon cadeau « DECATHLON » d'une valeur de 12.20 €.

Ces bons cadeaux « DECATHLON » vont prochainement être élaborés par les services de la Société « DECATHLON » et, après réception au sein de la Résidence DEBROU, seront remis à chacun des agents concernés contre signature.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame La Présidente, Monsieur Le Vice-Président et Monsieur Le Directeur remercient les membres du Conseil de la Vie Sociale présents ainsi que les habitants, les familles et proches y ayant assistés, et clôturent la séance à 17H20.

La Présidente
du Conseil de la Vie Sociale



F. DUBOIS

Le Vice-Président
du Conseil de la Vie Sociale



D. BOISSAYE

Fait à Joué-lès-Tours le 27 juin 2023

DATE : Mardi 27 juin 2023 14h30

Nom – Prénom	Fonction	Émargement
DEJAULT Laurent	Fils de	DEJAULT
Mme Candolice	habitante A2	Candolice
Mme Ben	habitante A2	Ben
Mme Geo	habitante A1	Geo
Mme Claire	habitante A2	Claire
Mme Chaurardin	habitante A2	Chaurardin
Mme Cavillonnat	habitante B2	Cavillonnat
Mme Louise	habitante A1	Louise
Mme Esther	habitante A2	Esther
Mme Tereza	habitante B2	Tereza
Mme Anissa	habitante A2	Anissa
Mme Chiquet	habitante B2	Chiquet
M. Plagun	habitant B0	Plagun
M ^c Plagun I (Fille)		Plagun
M. Barberou	habitant B1	Barberou
JARNOUX Marie	ergothérapeute	Jarnoux
HUAULT Flora	Diététicienne	Huault
ROY J. Gaëlle	Adjoint Administratif	ROY
DEJAULT Louise	Cocher Supérieur de Santé	DEJAULT
LEBIERE Sylvie	Aide Soignante B1	LEBIERE
M ^c Goussier Annie Goussier		Goussier
M ^c FANZO GUY	ELU MAIRIE JOUÉ P.M.	Fanzo

